

Reconditionner de petits appareils électroménagers en Ressourcerie

Cette formation à destination de technicien.nes de structures de réemploi leur permet d'acquérir les compétences spécifiques nécessaires pour le réparer et reconditionner les petits appareils électroménagers. Elle s'adresse à des technicien.nes déjà expérimenté.es et en possession de l'Habilitation électrique.

Durée: 7.00 heures (1.00 jour(s))

Profils des stagiaires

- Technicien.nes de Ressourceries/structures de réemploi

Prérequis

- Avoir l'Habilitation Electrique

Objectifs pédagogiques

- Identifier les différentes pannes fréquentes sur les petits appareils ménagers
- Effectuer en sécurité les réparations sur les petits appareils ménagers

Contenu de la formation

- Rappels en électricité et sur la réglementation
 - Rappels sur la réglementation sur la sécurité électrique
 - Fonctionnement des résistances électriques
 - Fonctionnement des moteurs électriques
- Réparation et réemploi des PAM
 - Les luminaires
 - Les appareils de cuisine : Micro-onde, machine à café, grille-pain, blender...
 - Les appareils de chauffages électriques
 - L'outillage électroportatif
 - Les appareils d'entretien : aspirateur, centrale vapeur, fer à repasser
 - Les appareils d'hygiène et beauté

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Formation assurée par un.e formateur.rice expérimenté.e gérant un atelier EEE dans une Ressourcerie depuis de nombreuses années.

Moyens pédagogiques et techniques

- Méthodes et techniques pédagogiques : alternance de théorie et de pratique (exposés, mises en situation, plans d'actions, échanges entre participants...), partage d'expériences et préconisations.
- Les stagiaires apportent leurs Équipements de Protection Individuelle (chaussures de sécurité, gants et lunettes de protection)

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Préparation : un échange avec le.la formateur.rice est conseillé en amont de la formation afin de l'adapter au mieux aux problématiques rencontrées.
- Tronc commun : les stagiaires suivent le même programme.

- Évaluation : à l'issue de la formation, évaluation des acquis et questionnaire de satisfaction de la formation.
- Une attestation de formation sera remise à chacun.e des stagiaires.

Accessibilité de la formation

La formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap. Dans ce cas, n'hésitez pas à nous contacter. Nous étudierons les adaptations à prévoir et comment vous accompagner.

Effectif minimum permettant le démarrage de la formation : 8